

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: WINN'S PLAQUETTE FOURMIS
1. 1. 1. Contient: • 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle; permethrine (ISO)
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Insecticide spécifique contre les fourmis
Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: ASOC bvba
Smissestraat 2b
B-8880 LEDEGEM
Belgium
Tél: +32(0) 486 56 32 23
Courriel: stefaan.lapon@hotmail.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245
FR - ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. N° code du produit: PT 18

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 *
* Tox. aq. chron. 1 / SGH09 - H410 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 3. Prévention: P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 4. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
2. 2. 5. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH208 Contient du (de la) • 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle; permethrine (ISO). Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers: • 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle; permethrine (ISO)
- N° Id: 613-058-00-2 - N° CE: 258-067-9 - N° CAS: 52645-53-1
- Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H332 - Sens. cut. 1 - H317
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- Piperonyl butoxide
- N° CAS: 51-03-6
- Conc. (% pds) : $0 < C \leq 1$
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: L'ingrédient actif est incorporé dans une matrice plastique. La libération de la matrice est lente et la disponibilité de l'ingrédient actif à partir du produit est faible
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: L'inhalation peut causer des réactions asthmatiques.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion: Des concentrations élevées peuvent provoquer des lésions de l'appareil digestif, du foie, des reins et du système nerveux central.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre, mousse résistant aux alcools, eau en grande quantité, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser en cas de feu important: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter la contamination des eaux souterraines.
Si nécessaire, avertir les autorités locales compétentes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Tenir hors de portée des enfants. Se procurer les instructions avant utilisation.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à des températures comprises entre 0°C et 40°C.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Non applicable.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	Pas d'information disponible au sujet du produit. Permethrine: DL50 > 4 500 mg·kg-1 (lapin, cutané) DL 50 = 100 mg·kg-1 (chat, cutané) DL50 = 90 à 4 000 mg·kg-1 (souris, oral) DL50 > 1 600 mg·kg-1 (chien, oral) DL50 = 200 mg·kg-1 (chat, oral)
8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
8. 2. 4. Protection des yeux:	S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	solide: ruban plastique
9. 1. 2. Couleur:	vert foncé ou blanc
9. 1. 3. Odeur:	inodore
9. 1. 4. PH:	Non déterminé.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point / intervalle de fusion:	100°C
9. 1. 7. Point d'éclair:	> 200°C
9. 1. 8. Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
9. 1. 9. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 10. Pression de vapeur:	Non applicable.
9. 1. 11. Densité gazeuse:	Non applicable.
9. 1. 12. Densité relative (eau = 1):	Non déterminé.
9. 1. 13. Viscosité:	Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques
9. 2. 4. Coefficient de partage n-octanol/eau:	6,5 (permethrin)
9. 2. 5. Vitesse d'évaporation:	Non applicable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
10. 4. Conditions à éviter:	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
10. 5. Matières incompatibles:	oxydants forts, agents réducteurs peroxydes
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Permethrin : Inhalation LC50 > 4,638 mg/l (MAC) (Rats)
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Permethrin : LD50 cutané > 2000 mg/kg bw (Rats)
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
11. 2. 4. Ingestion:	Permethrin : LD50 oral > 554 mg/kg bw (Rats) Piperonyl butoxide : LD50 oral :4570 mg/kg (Rat)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
	Permethrin :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

	Guppy, <i>Poecilia reticulata</i>, 96 h : LC50 = 0,0089 mg/l Common Carp <i>Cyprinus carpio</i>, 96 h : LC50 = 0,145 mg/l Daphnia magna, 24h : EC50 : 0,020 mg/l Daphnia magna : NOEC/LOEC = 0.04/0.084 µg/l Algae, <i>Scenedesmus subspicatus</i>, 72h : EbC50 > 0,011 mg/l - ErC50 > 0,011 mg/l Earthworm, <i>Lampito mauritii</i> : LC50: > 1200 mg/kg Activated sewage sludge, 3h : EC50 > 1000 mg/l Fish: Bluegill sunfish : LC50 = 0.8 µg/l Hexagenia bilineata : EC50 = 0.1 µg/l Fathead minnow : NOEC/LOEC = 0.3/0.41 µg/l
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Permethrin : La perméthrine disparaît rapidement de l'environnement: dans 6 à 24 h des étangs et des ruisseaux; En 7 jours à partir des sédiments de l'étang; Et dans 58 jours de feuillage et de sol dans les forêts. Dans l'eau et sur les surfaces du sol, la perméthrine est photo-dégradée par la lumière du soleil.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	La perméthrine est facilement absorbée par les organismes aquatiques: les facteurs de bio-concentration varient de 43 à 750 pour divers organismes. Dans tous les organismes aquatiques étudiés, la perméthrine absorbée est également rapidement perdue lors du transfert à l'eau propre Il n'y a pas de bioaccumulation chez les oiseaux. Par conséquent, le composé, en pratique, peut être considéré comme n'ayant aucune tendance à accumuler
12. 4. Mobilité dans le sol:	Dans le sol le potentiel de lixiviation de la perméthrine et sa dégradation ont montré que très peu de mouvement vers le bas se produit dans le sol.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ne répond pas aux critères de vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH.
12. 6. Autres effets néfastes:	La perméthrine est très toxique pour les abeilles domestiques, ainsi que pour d'autres insectes bénéfiques. Il est considéré comme hautement toxique pour les abeilles à la fois par contact et par exposition orale (DL50 contact = 0,13 ug / abeille, DL50 orale = 0,024 ug / abeille).
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ils ne devraient jamais être déposés en des endroits où ils pourraient affecter la nappe phréatique ou les eaux de surface.
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Défense de déverser dans les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés:	Evacuer comme déchet dangereux. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

WINN'S PLAQUETTE FOURMIS

Version: 1

Date de la première édition: 26/10/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 3. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 4. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. 1. Date de la première édition: 26/10/2016
16. 5. 2. Version: 1
16. 6. Réalisé par: G.E. Conseils